



HAUTE-YAMASKA 100% ÉCO

Plan de gestion des matières résiduelles

La réduction à la source, c'est tout simple!

Le meilleur moyen de lutter contre le « trop-plein » de déchets est de réduire à la source. C'est simple et logique! Plus nous consommons de façon responsable, moins il y a de déchets à traiter et à éliminer.

Les déchets les plus faciles à gérer sont ceux que nous ne produisons pas!

La réduction à la source consiste d'abord à faire des choix. Pour les achats nécessaires, il faut penser à plusieurs critères afin de choisir l'objet ou le produit générant le moins de résidus lors de sa fabrication, sa distribution, son utilisation et sa disposition. Il faut se demander si le produit en question :

- est réemployable ou contient des parties réutilisables;
- est recyclable ou contient des substances recyclées;
- utilise les ressources et l'énergie de manière efficace;
- engendre moins de pollution lors de son élimination;
- présente une longue durée de vie utile et peut être réparé plutôt que remplacé.

Des choix éclairés

Voici des petits trucs tout simples qui nous permettent de réduire au lieu d'enfouir.

- Évitez d'acheter des produits jetables. Choisissez des produits durables tels qu'un rasoir, un briquet, de la vaisselle ou un appareil photo pouvant être utilisés plusieurs fois.
- Privilégiez les produits peu ou pas emballés. Les emballages représentent jusqu'à 50 % de nos déchets. Favorisez les produits soit en vrac, en format familial ou concentrés.
- Vous souhaitez réduire les imprimés publicitaires que vous recevez à la maison? Contactez Public-Sac Estrie au 819 566-8585 et demandez le retrait de votre domicile de la liste de distribution.
- Apportez un sac en tissu pour les emplettes. Laissez-en quelques-uns dans le coffre de la voiture. Au Québec, nous utilisons entre 1 et 2 milliards de sacs de plastique par année et la majorité n'est pas recyclée.
- Favorisez la location de matériel dont vous vous servez peu comme une laveuse pour les tapis, une sableuse, etc.
- Vérifiez le taux de toxicité de l'article et achetez autant que possible celui ne générant pas de résidus domestiques dangereux lors de son utilisation ou de son élimination.



En consommant autrement et de façon responsable, nous générons moins de déchets. En appliquant le principe de réduction à la source, nous pouvons véritablement faire une différence.

Parce que réduire, c'est agir!



Pour plus d'information,
contactez votre MRC
au 450 378-9975
ou visitez le

www.haute-yamaska.ca